

# Nos ateliers pédagogiques autour du « Monopoly des inégalités »

23 février 2021



À chaque fois que notre équipe présente, lors d'un atelier, les règles de notre jeu pédagogique du « Monopoly des inégalités », inspiré du célèbre jeu de Monopoly®, les réactions des joueurs ne se font pas attendre et sont généralement les mêmes : *«mais il est pas juste, ce jeu ! », «c'est quoi ces règles ? », «pourquoi ?!»*. Peu importe leur âge, la structure qui nous accueille ou l'environnement social dans lequel on se trouve. Ce qui peut faire varier leur attitude face à ses règles inégales, c'est la carte « Personnage » qu'ils ont tirée au début et dont ils doivent endosser le rôle. En effet, ils comprennent vite que leur avatar est plus ou moins favorisé et qu'ils n'auront donc pas les mêmes chances de gagner la partie suivant ses caractéristiques (sexe, couleur de peau, patrimoine, handicap, etc.). Mais l'envie de jouer l'emporte rapidement, chacun entre dans la peau de son personnage, essayant de gagner malgré les difficultés et les injustices qu'il ou elle doit affronter. Certaines règles sont cependant difficiles à accepter : les filles touchent moins d'argent en passant par la case « Départ », les personnages en situation de handicap avancent moins vite que les autres et ne peuvent pas accéder aux gares, certains joueurs n'ont qu'un seul dé pour jouer, ou doivent s'arrêter régulièrement pour un contrôle au faciès, etc.

Les règles de notre jeu pédagogique sont injustes, mais elles ont été créées pour refléter les inégalités de notre société. Elles permettent d'aborder les inégalités et les discriminations dans toutes leurs dimensions, et de mettre en place un débat avec et entre les joueurs. Nous amenons les jeunes (et peut être les moins jeunes aussi) à réfléchir à la manière dont, individuellement ou collectivement, on peut surmonter les obstacles et changer les règles du jeu inégales de notre société.

Le but de nos interventions dans les collèges, lycées et structures jeunesse est donc de partir des réactions des participants lors du jeu, pour les faire se questionner sur notre société et sur les inégalités qui la structurent, mais aussi pour les inviter à réfléchir aux moyens de lutter pour plus d'égalité. Attention, nous avons bien conscience que la question est sensible : l'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes de l'injustice de certaines règles, pas de les plonger dans un fatalisme décourageant, comme si des règles discriminatoires s'appliquaient inévitablement.

À l'origine de ce projet, la vidéo « Un jeu de société » réalisée en 2017 par l'agence Hérézie pour l'Observatoire des inégalités. L'énorme succès rencontré et les nombreuses demandes d'acquisition des règles nous ont amenés à développer ce jeu pédagogique et à construire cette séquence.

---

## Nos ateliers en quatre questions :

À quel public s'adressent-ils ?

- Jeunes de 11 à 25 ans, en milieu scolaire ou extra-scolaire. Pour l'instant, le jeu n'est pas adapté aux plus petits. Il n'existe bien entendu pas d'âge maximum, mais nos ateliers-débats s'adressent principalement aux 11-25 ans.

Quels sont nos objectifs pédagogiques ?

- Faire prendre conscience des inégalités et des discriminations et susciter une discussion encadrée ;
- Travailler sur les représentations et s'interroger sur ses propres stéréotypes et préjugés ;
- Faire comprendre ce qu'implique l'appartenance à certains groupes sociaux ou minorités et ses conséquences ;
- Créer un espace de parole où les jeunes s'expriment et explorent les moyens de lutter contre les inégalités et les discriminations.

#### En quoi consiste une séance ?

- Durée totale de deux heures : partie de jeu (30 minutes) puis temps d'échanges et de débat (1 h 30) ;
- Le temps de débat : il débute par la réaction des joueurs face aux règles injustes auxquelles ils ont été confrontés. Les échanges sont alimentés par des données et des explications fournies par notre équipe. La discussion est ensuite orientée pour réfléchir ensemble aux solutions pour lutter contre les inégalités et aux moyens de rendre la société plus juste ;
- Nombre de jeunes : de 4 à 35 participants, avec trois à six joueurs autour d'un plateau. Au-delà de six participants, les jeunes peuvent jouer par équipe de deux ou plusieurs parties simultanées peuvent être organisées. Le placement des joueurs respecte strictement les règles sanitaires ;
- Coût : l'Observatoire des inégalités est une association indépendante. Pour pouvoir mettre en place nos interventions, nous demandons une participation financière.

#### Quels sont nos outils d'animation ?

- Utilisation du jeu du « Monopoly des inégalités », fourni par l'Observatoire des inégalités ;
- Démarche participative privilégiée (dialogues, débats argumentés) ;
- Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire.

L'Observatoire des inégalités dispose de deux agréments : « Éducation nationale » et « Éducation populaire ».

## Vous souhaitez organiser un atelier ?

Si vous souhaitez faire intervenir l'équipe de l'Observatoire des inégalités dans votre établissement ou votre structure, vous pouvez contacter :

Constance Monnier

Responsable du projet « Jeunesse pour l'égalité »

[c.monnier@inegalites.fr](mailto:c.monnier@inegalites.fr)

06 38 67 01 09

Ce programme est soutenu par l'Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire (Injep), le « Prix Tenzing » et l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT).

*Photo prise lors d'un atelier dans un collège à Nantes / © Observatoire des inégalités*

Emplacement :

[Accueil](#) > [Espace pédagogique](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Nos-ateliers-pedagogiques-autour-du-Monopoly-des-inegalites>